



— GROUPE —
FLOIRAT
DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHARTRE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les établissements du Groupe Floirat s'inscrivent au quotidien dans une démarche écoresponsable affirmant ainsi leur volonté d'agir pour les équipes, l'environnement tout en valorisant l'économie locale.

Cette chartre repose sur **5 engagements** et a ainsi pour but de **réduire les incidences sur l'environnement** par divers moyens afin de garantir un avenir plus sain pour nos enfants.

La gestion des déchets et des produits utilisés

- Optimisation du processus de tri sélectif (cagette en bois, gobelet plastique, verre, pile, etc.).
- Revalorisation des biodéchets : compost, substrat ou nourriture pour les animaux.
- Mise à disposition dans les bureaux de bacs de recyclage spécifiques pour le recyclage du papier.
- Adaptation de notre politique d'achats en faveur de produits écoresponsable.

La gestion raisonnable de l'eau

- Installation d'équipements économes en eau et contrôle régulier des potentielles fuites.
- Sensibilisation des clients au changement des draps et serviettes sur demande uniquement.
- Création de programmes adaptés à la lingerie pour éviter le gaspillage (produit, eau, énergie).

La gestion optimale de la consommation énergétique

- Remplacement progressif des ampoules 100W par des ampoules basses consommation ou LED.
- Encouragement aux modes de déplacements alternatifs en proposant aux clients des vélos ou des balades à pied.
- Mise en place de détecteurs de présence pour l'éclairage des lieux communs.

La réflexion pour des initiatives sociales

- Formation et sensibilisation du personnel aux enjeux du développement durable.
- Soutien au dialogue avec les employés en optimisant les conditions de travail (aide au logement, etc.).
- Politique de recrutement et de gestion RH basée sur l'égalité, la diversité et les droits humains.

La valorisation de l'économie locale

- Recours systématique aux produits locaux, de saison et autant que possible biologiques.
- Mise en avant des producteurs locaux au petit déjeuner, dans les minibars et sur les cartes des restaurants.
- Réduction constante du nombre de livraison et recherches dans un périmètre proche des hôtels.